



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
CALVISSON DU 15 JUIN 2020

L'an deux mille vingt et le quinze juin à 18H30, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la LOI, dans la salle du foyer communal sous la Présidence de Monsieur André SAUZEDE.

Date de convocation : 9 juin 2020

Date d'affichage de la convocation : 9 juin 2020

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 26

Nombre de procurations : 1

Nombre de voix : 27

Etaient présents : M. André Sauzède, Mme Véronique Martin, M. Jean-Claude Mercier, Mme Christiane Exbrayat, M. Alex Dumas, Mme Julie Jouve, M. Grégory Théron, Mme Martine Villeneuve, M. Alain Héraud, Mme Patricia Escario, M. Ange Monroig, Mme Laurence Court, M. Maxime Clerc, Mme Béatrice Leccia, M. Jean-Christophe Morandini, Mme Janet Zaragoza, Mme Corine Bonfanti, M. Franck Flament, Mme Coralie Chagneau, M. Philippe Renier, Mme Clémentine Bouvier, M. Yves Rimey, M. Grégory Fernandez, Mme Françoise Panafieu, M. Dominique Devogelaere, M. Julien Baroni.

Absents excusés :

M. Frédéric Brauge

Mme Marie-Claire Balsan a donné procuration à Mme Béatrice Leccia

Mme Jennifer Euzet

Secrétaire de séance : Mme Julie Jouve

DEL2020_046 Compte administratif principal 2019

Le président de séance présente au conseil le compte administratif principal 2019 (annexe n°6) qui s'établit comme suit :

Constat des résultats du compte administratif principal 2018 :

Un excédent d'investissement reporté (001) :	247 987.00 €
Une affectation en 2019 du résultat en section d'investissement (1068) :	1 073 474.09 €

Constat des résultats du compte administratif principal 2019 :

La section de fonctionnement

Les recettes de l'exercice 2019 4 958 627.81 €
Les dépenses de l'exercice 2019 3 769 631.41 €

Soit un résultat cumulé (excédent) de la section de 1 188 996.40€

La section d'investissement

Les recettes de l'exercice 2019 (dont affectation du résultat) 1 841 676.10 €
L'excédent antérieur reporté de 2018 247 987.00 €
Les dépenses de l'exercice 2019 2 190 418.05 €

Soit un résultat cumulé (déficit) de la section de 100 754.95 €

Soit une affectation des résultats en 2020 :

Un déficit d'investissement reporté (001) : 100 754.95 €
Une affectation du résultat en section
d'investissement (1068) : 1 188 996.40 €

Monsieur le Maire sort de la salle.

Le conseil municipal après avoir délibéré, décide:

- D'approuver les résultats du compte administratif principal 2019,
- D'affecter en 2020 l'intégralité de l'excédent de fonctionnement (1068) à la section d'investissement.
- D'autoriser monsieur le maire à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

Vote :

Présents	25
Procurations	01
Nombre de voix	26
Pour	26
Contre	00
Blancs	00

Lu et approuvé, ont signé le maire et les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre.

Le maire,
André SAUZEDE

